

Ouverture de la Maison du Parc 2020

Entrée libre

Du 14 juin au 3 juillet et du 31 août au 20 septembre
Du lundi au vendredi 14h00 / 18 h00
Samedi et dimanche 10h30 / 12h30 - 14h00 / 18h00

Du 4 juillet au 30 août
Du lundi au dimanche 10h30 / 12h30 - 14h00 / 18h00

Boutique à la Maison du Parc

> La boutique propose des sablés, des confitures, de la farine de châtaignes, du miel, du vin, des produits originaux et une librairie.
> Animation «Bar à eaux» et dégustation des produits des Monts d'Ardèche.



Office de tourisme Ardèche des Sources et Volcans

www.ardechedessourcesetvolcans.com
04 75 36 46 26

1er Mai au 30 Septembre : lundi au vendredi 9h30-12h30/14h-18h
et tous les samedis, dimanches et jours fériés en Juillet et Août
1er Octobre au 30 Avril : lundi au vendredi 9h-12h30/13h30-17h
Accès wifi sécurisé et gratuit permanent devant chaque office.



www.destination-monts-ardeche.fr
Appli Rando Ardèche (gratuit)

Maison du Parc
50 allée Marie Sauzet
07 380 Jaujac
04 75 36 38 60
www.pnrma.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes
ardèche
LE DÉPARTEMENT
Haute-Loire
le DÉPARTEMENT

Crédits : illustration Jacky Dutoit © PNRMA - Nicolas Dupieux - N. Klee - V.Nicod - A. Béral - Imp. Fombon / Création PNRMA - V / 2020 - 8 ème édition



Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Créé en avril 2001, le Parc est né de l'initiative des castanéiculteurs, les producteurs de châtaignes.

Entre volcans et vallées, entre terrasses et landes, au cœur de paysages à couper le souffle, les Monts d'Ardèche sont une terre d'accueil qui vibre au rythme des fêtes de la châtaigne et de nombreux événements culturels...

La Maison du Parc des Monts d'Ardèche est située au cœur d'un domaine de 40 hectares, au pied du dernier volcan éteint du Vivarais : la Coupe de Jaujac. A découvrir toute l'année, en parcourant le sentier **La Coulée vive** (accès libre).

Au sein de ce domaine, vous serez accueillis pendant l'été à la Maison du Parc et découvrirez des expositions originales, un espace information et librairie, un bar à eaux et une boutique.



Jardin de la maison du Parc

Cet été à la Maison du Parc

Du 14 juin au 20 septembre Nouvelle Exposition

Agents secrets de la nature Les pollinisateurs des Monts d'Ardèche

Partez en mission avec James Bourdon pour polliniser la flore des Monts d'Ardèche. Infiltrer le petit monde des abeilles, coléoptères et papillons... pour vivre une aventure top secrète, essentielle au maintien de la biodiversité.

#007missionpollen : tout l'été, sillonnez les jardins de la maison du Parc et le sentier d'interprétation pour aider la bande des pollinisateurs, conduite par James Bourdon, à remplir sa mission : sauver la biodiversité. Feuillet-jeu disponible à la Maison du Parc pendant les horaires d'ouverture. Lots à gagner. Gratuit, pour toute la famille

Exposition photographique d'Eric Tourneret : la relation de l'homme aux abeilles du monde entier et de l'Ardèche.

«CASTA GRAFFITI» Fresque monumentale réalisée à l'occasion des 20 ans des Castagnades. URBAN ART AGENCY / BOUDA et BOKU

PARCOURS MUSICAL avec des instruments de musique en plein air (Déambull et Bernard BOUDET)

Juillet et août 2020 : Animations tout public

MARDI // Animations «Des ailes et des racines»

Avec les animateurs de la LPO et de la FRAPNA, venez découvrir l'histoire fabuleuse de la pollinisation au cours d'une visite nature et de jeux pour petits et grands.

Les mardis 7 / 14 / 21 / 28 juillet - 4 / 11 / 18 / 25 août

Rendez-vous à 15h à l'accueil de la Maison du Parc.

Gratuit, réservation conseillée au 04 75 36 38 60.

MERCREDI // Atelier d'initiation à l'apiculture

Le temps d'une matinée, glissez-vous dans les habits d'un apiculteur et découvrez l'univers des abeilles qui butinent à la Maison du Parc - Animé par Vincent Bouchereau, apiculteur.

Réservé au plus de 10 ans. Tarif : 10€/ personne, tarif famille à 25 €

Les mercredis 01 / 08 / 15 / 22 / 29 juillet de 9h30 à 12h30

Inscription obligatoire au plus tard la veille avant 17h: 04 75 36 38 60

JEUDI // Rallye pédestre «Plantes et Pollinisateurs»

Partez en famille pour un jeu de découverte du village de Jaujac, des plantes et des pollinisateurs avec Nicolas Grisolle du Pôle d'Animations Nature. Animations et petites épreuves (orientation, reconnaissance, habileté, mimes, etc...) rythmeront l'après-midi qui se termine par une dégustation et la visite de l'exposition. Animation de 2h. Accessible à tous. Les jeudis 9 / 16 / 23 / 30 juillet - 6 / 13 / 20 / 27 août

Départ à 15h à l'Office de tourisme de Jaujac.

Gratuit, inscription obligatoire auprès du Parc au plus tard la veille avant 17h: 04 75 36 38 60

VENDREDI // Atelier Cosmétique

avec les produits de la ruche
Avec Alexa de Baumocoeur, vous fabriquerez vos baumes à partir de plantes cueillies en Ardèche (arnica, millepertuis...) et des produits de ses ruches (propolis, miel, cire). Durée 2h. Matière première fournie. Fabrication de 2 produits. A partir de 10 ans - 13€/ adulte et 9€/ enfant. Les vendredis 10 / 17 juillet - 7 août de 10h à 12h



C'est aussi à la Maison du Parc...

Ateliers Pédagogiques

Tout au long de l'année, le Parc et ses partenaires éducatifs animent des ateliers gratuits.

50 enfants maximum / jour

04 75 36 38 60 / accueil@pnrma.fr

Sentier d'orientation de la Maison du Parc

Un livret présente les 10 balises.

- Durée : 2 heures

- Distance : 2,5 Km

- Dénivelé : 80 m

Livret à l'accueil de la Maison ou pnrma.fr



Refuge de la Ligue de Protection des Oiseaux

Vous pourrez parcourir les jardins aménagés pour accueillir la biodiversité, labellisés «refuge LPO».



Borne de recharge vélo électrique

Fête de la transhumance

> Dimanche 14 juin 2020

Toute la journée 10h00 - 18h00

A la maison du Parc à Jaujac

Venez passer une journée avec les éleveurs pour découvrir le savoir-faire pastoral des Monts d'Ardèche

Manifestation organisée par le Syndicat Ovin de l'Ardèche

Gratuit/Tout public

Journée européenne du patrimoine

> Dimanche 20 septembre 2020

Le Grand pique-nique du Parc

> A 11h, conférence de l'apiculteur Vincent Bouchereau. Entrée libre.

> A 12h Rendez-vous dans les jardins de la Maison du Parc à Jaujac avec votre déjeuner tiré du sac. Le Parc offre les boissons et le dessert à base de produits « Valeurs Parc ». Confitures et fondants de châtaignes, miels, chatus, eaux minérales... seront à déguster autour d'une grande tablée conviviale.

> A 14h30, Rallye pédestre surprise sur le thème du goût

> A 14h30, Atelier fabrication de cométiques avec les produits de la ruche - Alexa de Baumocoeur. Dès 10 ans, 13€/adulte et 9€/enfant.



■ Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



La coulée vive / Chemin curieux des Monts d'Ardèche



11/ Volcan de Jaujac



10 / La source

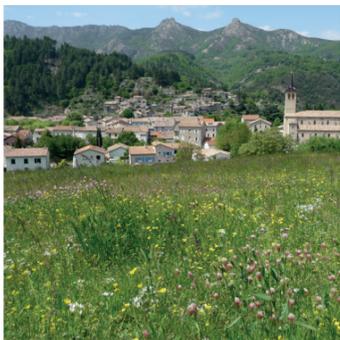


5 / Bassin de biodiversité

Accès piéton par chemin des marronniers



Vers le parking et Jaujac, Accès piéton uniquement sauf personne à mobilité réduite



Jaujac, village de caractère



3 / Hôtel à insectes



4/ Serre



1 / Le Rochemuroscope



6 / La clède

Coulée vive / 1h30

Belvédère - Tour du cratère + 30 minutes



9 / La forêt

Le volcanoscope

#007missionpollen

Sillonnez les jardins de la maison du Parc et le sentier d'interprétation pour aider la bande des pollinisateurs, conduite par James Bourdon, à remplir leur mission : sauver la biodiversité. Feuille-jeu disponible à la Maison du Parc pendant les horaires d'ouverture. Lots à gagner. Gratuit, pour toute la famille



Soyons respectueux de la nature et des habitants

Le patrimoine des Monts d'Ardèche est riche mais fragile. Merci de respecter quelques règles simples durant la pratique de votre activité.

La Coulée vive est à découvrir toute l'année en accès libre et en visite virtuelle sur le www.pnrma.fr



Ne laissez pas de traces de votre passage dans la nature.



Ne cueillez pas n'importe quoi. Informez-vous sur les espèces de fleurs protégées.



Respectez les cultures et les propriétés agricoles : refermez les barrières après votre passage.



Veillez à ne pas déranger les animaux sauvages et contrôlez vos animaux domestiques.



Adaptez votre comportement aux risques d'incendie : pas de feu, ni de mégots incandescents.



Respectez les milieux aquatiques. L'eau est le bien commun de tous : hommes, animaux et plantes.



Empruntez les sentiers. Vous éviterez ainsi de déranger les animaux et de dégrader les milieux naturels.



Respectez les équipements installés pour le confort de votre découverte et signalez les dégradations constatées.



Le camping sauvage n'est pas autorisé sur le domaine.